Département du Var
Arrondissement de Draguignan

Envoyé en préfecture le 10/03/2017
Reçu en préfecture le 10/03/2017
Affiché le 10/03/2017
ID : 083-248300493-20170302-C_2017_021-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

C_2017_021

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 02 MARS 2017

L'an deux mille dix sept, le deux mars à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Finances et Conseil de Gestion

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	59

Objet de la délibération:
Budget primitif 2017

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Raymond BORIO, Richard STRAMBIO, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Sophie DUFOUR, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, André GAYMARD, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Alain CAYMARIS, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Marie-Christine GUIOL, Mathilde KOUJI-DECOURT, Yves LE POULAIN, Florence LEROUX, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Daniel MARIA pouvoir à Raymond GRAS, Fabien MATRAS pouvoir à Alain PARLANTI, Nicole FANELLI pouvoir à Serge BALDECCHI, Jutta AUGUIN pouvoir à Francine FIORINI, Alain BOUCHER pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Stéphan CERET pouvoir à Christine NICCOLETTI, Christine CHALOT-FOURNET pouvoir à Nathalie GONZALES, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Richard STRAMBIO, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FRANCIN, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Sylvain SENES, Grégory LOEW pouvoir à Frédéric MARCEL, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sophie DUFOUR, Laure REIG pouvoir à Georges ROUVIER

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Gilbert BOUZEREAU, Bernard CHARDES, Sandrine MARY-BOUZEREAU, Thierry PESCE, David SONNEVILLE, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Mathilde KOUJI-DECOURT

RAPPORTEUR : Monsieur Serge BALDECCHI

Envoyé en préfecture le 10/03/2017
Reçu en préfecture le 10/03/2017
Affiché le 10/03/2017
ID : 083-248300493-20170302-C_2017_021-DE

Le budget primitif de la Communauté d'Agglomération Dracénoise pour l'exercice 2017, s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 74 792 425,66€
- En section d'investissement à la somme de : 30 424 940,95€

BUDGETS ANNEXES

Le budget des Transports s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 11 822 193,78€
- En section d'investissement à la somme de : 3 068 934,94€

Le budget du SPANC s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 515 892,00€
- En section d'investissement à la somme de : 20 999,66€

Le budget de l'Office de Tourisme Intercommunal s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 1 280 978,72€
- En section d'investissement à la somme de : 57 326,32€

Le budget de la ZAC Chabran s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 233 262,55€
- En section d'investissement à la somme de : 1 445,44€

Le budget de la ZAC Ste Barbe s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 835 466,16€
- En section d'investissement à la somme de : 408 254,01€

Envoyé en préfecture le 10/03/2017
Reçu en préfecture le 10/03/2017
Affiché le 10/03/2017
ID : 083-248300493-20170302-C_2017_021-DE

Le budget de la ZAC des Bréguières s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- En section de fonctionnement à la somme de : 22 078,39€
- En section d'investissement à la somme de : 1 638 899,08€

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Finances réunie le 16 février 2017, il est demandé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- voter ces budgets, par chapitre, pour les sections d'investissement et de fonctionnement,
- approuver les différents budgets primitifs 2017 de la Communauté d'Agglomération ci-dessus présentés.

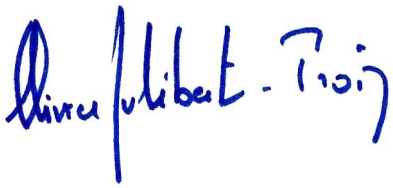
Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré, par 58 voix pour
1 abstention :
Thierry RUDNIK
décide d'adopter le budget principal.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter les budgets annexes.

Fait à Draguignan, le jeudi 02 mars 2017

Olivier AUDIBERT-TROIN





Président
Député du Var

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.